

2006  
Une année d'engagement éthique



## **EDITO**

Marqué par une diversification croissante, une professionnalisation accrue et un développement accéléré de son offre, le monde de l'investissement responsable connaît une profonde évolution depuis quelques années.

Les investisseurs institutionnels comme les fonds de pension, les caisses de retraite et les mutuelles ne s'y sont pas trompés et ont ainsi ré-alloué des parties significatives de leurs avoirs au profit de cette catégorie de placements.

Dans ce contexte accordant une place de plus en plus significative au développement durable et à l'investissement responsable, il nous a semblé important de vous présenter notre méthode de travail et nos réalisations concrètes en la matière.

C'est ainsi que nous avons le plaisir de vous soumettre cette première édition de notre nouvelle publication, « Une année d'engagement éthique », qui rassemble les actions entreprises par nos équipes en 2006.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



**Marc Favard**  
Directeur des gestions  
Président du directoire de  
Meeschaert Asset Management



**Laurence Loubières**  
Analyste en placements éthiques

### **Nous tenons à exprimer nos remerciements à :**

Michelle Barrot, Marie-Laure Payen, Virginie Lecourt, Jacques Terray, Wladimir Narozniak, tous les membres de l'Association Ethique et Investissement, Nathalie Grimoud, Julie Stoll, Christiane Vanvincq du CCFD, Geneviève Guénard, Henry Klipfel, Philippe Tournaud, Thérèse van de Weghe, Georges Liochon, Gérard Bitsch, Pierre Carlier, Christian Schmitz, Maurice Trouslard, Yves Crochet-Damais du conseil éthique du FCP Ethique et Partage-CCFD, David Schilling, Dan Rosan, Pat Daly, Nadira Narine, les membres d'ICCR ainsi que Patricia Wolf, Valéry Lucas-Leclin et Sarj Nahal de la Société Générale, Jean-Philippe Desmartin et Hortense Palmier d'Oddo Securities, Grégory Schneider-Maunoury et Agnès Blazy de CM-CIC Securities, Mike Tyrell, Meg Brown et Sandra Carlisle de Citigroup, Florence Bihour-Frézal, Michaël Hellier et les équipes d'analystes de Vigeo, Miles Litvinoff d'ECCR, Olivier de Guerre et Denis Branche de Phitrust, Birgit Weinbrenner et Ben Simmes d'Oikocredit, Neville White de CCLA, Noël Treanor, Stefan Lunte et Katharina Schauer de la COMECE, Dominique Biedermann, Caroline Schum et l'équipe d'ETHOS, Claude Reiss et Hélène Sarraseca d'Antidote Europe, Jean-François Gruson de l'IFP, Carole Bartoli d'ECPAT France, Laurence Mathé-Dumaine, Martine Morincome, Jean-Paul Arpi, Cécile Renouard, Clémence Vennin, Vincent Bezault... et toutes les autres personnes qui ont contribué à notre travail en 2006.

# SOMMAIRE

<b>1. Les événements marquants de l'année 2006</b>	<b>1</b>
<b>2. Le groupe Meeschaert, un acteur engagé</b>	<b>3</b>
■ Un devoir d'information vis-à-vis de ses clients .....	3
■ Un devoir d'information vis-à-vis de son environnement global ....	3
■ Un dialogue régulier avec les entreprises .....	4
■ Une politique de droits de vote engagée .....	7
■ Une présence aux événements de place .....	7
■ Une expertise régulièrement sollicitée .....	8
<b>3. Les études sectorielles</b>	<b>9</b>
■ Le secteur bancaire européen : vers une plus grande responsabilité .....	9
■ Le secteur des médias : l'importance de la gouvernance .....	10
■ Le pétrole : une forte exposition aux risques de violation des droits de l'homme .....	11
■ Le transport et la logistique : la « mobilité durable » est-elle déjà hors d'atteinte ? .....	12
■ Le secteur pharmaceutique et les biotechnologies médicales : comment ne pas aller trop loin ? .....	13
■ L'industrie de la pâte à papier : une menace pour l'environnement et pour les peuples indigènes ? .....	15
■ Cosmétiques : toxiques ? .....	16
■ La précarité sociale du tourisme .....	17
<b>4. Les études sur des thèmes transversaux</b>	<b>18</b>
■ Le marché du carbone : quels risques, quelles opportunités ? .....	18
■ Les biocarburants .....	20
■ Les enjeux de l'eau .....	21
■ L'énergie solaire .....	24
■ L'énergie éolienne .....	25
■ Les entreprises les plus impliquées dans les énergies renouvelables .....	26
<b>5. En perspective pour 2007</b>	<b>27</b>
■ MAM Obligations Ethique : une nouvelle expertise de gestion ....	27
■ Les journées « Éthique et Investissement » .....	27
■ Les événements prévus en 2007 .....	27

# 1. Les événements marquants de l'année 2006

L'année 2006 a été ponctuée de nombreuses manifestations et réalisations dans le domaine des gestions éthiques et du développement durable. En voici quelques illustrations.

## JANVIER

- Publication par les équipes d'analystes de Meeschaert Asset Management d'une étude sectorielle portant sur le secteur bancaire (cf. page 9) et abordant la responsabilité des acteurs de ce marché vis-à-vis de l'utilisation des fonds qu'elle octroie, notamment dans le cadre du financement d'activités productives.

## FEVRIER

- 21 février  
John Ruggie, professeur à Harvard et représentant spécial des Nations Unies, remet son rapport intermédiaire sur le rôle des multinationales dans la défense des droits de l'homme. Son rapport final est attendu pour mars ou juin 2007.

## MARS

- 15 mars  
Le Danemark inaugure la plus grande installation au monde de capture de gaz carbonique (postcombustion et prélèvement direct des émissions dans les cheminées).

## MARS

- 16 au 22 mars  
Forum mondial de l'eau à Mexico, événement s'efforçant de mettre en avant les problèmes liés à la préservation des ressources mondiales. Sa quatrième édition a rassemblé 13 000 participants autour de la question de l'accès à l'eau et de son financement. Les cofinancements, le micro-financement et les partenariats public-privé semblent constituer des pistes de travail pertinentes pour atteindre les objectifs du millénaire pour 2015 (réduction de moitié du pourcentage de la population mondiale n'y ayant pas accès).
- 20 au 31 mars  
Huitième conférence des parties de la convention des Nations Unies sur la diversité biologique, à Curitiba au Brésil.
- 28 et 29 mars  
Appel des chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Bruxelles dans le cadre du Conseil européen, à construire une politique commune de l'énergie fondée sur des origines renouvelables (l'hydraulique, l'éolien, le solaire, la géothermie) à l'horizon 2015.

## AVRIL

- 12 avril  
Publication du rapport de la commission d'information parlementaire sur l'effet de serre en France. Celle-ci estime que les moyens actuellement alloués sont insuffisants pour atteindre les objectifs fixés.

## MAI

- Une réunion d'information se tient à Paris présentant un bilan de la conjoncture économique et de la gestion des fonds éthiques de Meeschaert Asset Management (cf. page 3), ainsi qu'une analyse du marché du carbone et des biocarburants.

## MAI-JUIN

- 24 mai au 4 juin  
Cinquième édition de la semaine du développement durable en France.
- 15 juin  
Vote du septième programme cadre de recherche au Parlement européen, autorisant la reprise du financement des recherches sur les cellules souches embryonnaires humaines.
- 19 au 23 juin  
Troisième Forum urbain mondial : créé par les Nations Unies, tenu tous les deux ans, il examine les problèmes liés à l'urbanisation croissante.
- 30 juin  
L'Espagne annonce la construction de la première grande centrale solaire thermique au niveau européen. L'objectif est d'assurer la production de 50 megawatts par an (les besoins en électricité de 120 000 personnes).

## JUIN

- Une rencontre d'information est proposée aux clients de Meeschaert Gestion Privée résidant dans la région strasbourgeoise (cf. page 3). A cette occasion, un exemple d'application au secteur de la grande distribution est commenté.

## JUILLET

- 3 juillet  
Publication en France du rapport du groupe Facteur 4, destiné à identifier les moyens par lesquels le pays peut diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il propose la création de lignes de crédit internationales favorisant les technologies propres et d'un produit bancaire, le « livret climat », finançant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

## AOÛT

- 20 au 26 août  
Semaine mondiale de l'eau à Stockholm. Destinée à définir des actions concrètes à la suite du forum de l'eau de Mexico, l'édition 2006 a initié le lancement du « Réseau Intégrité Eau » (lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau), a permis la présentation du nouveau forum Eau-Pacifique-Asie et la célébration du dixième anniversaire du « Partenariat Global pour l'Eau », ainsi que la publication du rapport WWF « Pays riches, eau pauvre ».

## SEPTEMBRE

- Une étude portant sur l'industrie de la pâte à papier et ses conséquences sur l'environnement et sur les conditions de vie des peuples indigènes est publiée par les experts de Meeschaert Asset Management (cf. page 15).

## OCTOBRE

- 30 octobre,  
Nicholas Stern, conseiller économique du chancelier de l'échiquier britannique Gordon Brown, publie un rapport sur le coût estimé du changement climatique. Ses conclusions indiquent que le réchauffement de la planète pourrait absorber entre 5 % et 20 % de la richesse mondiale en 2050 si aucune mesure n'est prise d'ici là. Il préconise ainsi un contrôle des émissions de gaz à effet de serre et une stabilisation de leurs concentrations atmosphériques à 500 ou 550 ppmv, mesures qui devraient limiter ce coût à 1 % du PIB.

## NOVEMBRE

- 7 novembre  
En France, Nicolas Hulot incite les candidats à l'élection présidentielle à ratifier son Pacte écologique.
- 9 novembre  
Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) publie l'édition 2006 de son rapport mondial sur le développement humain, intitulé "Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau".
- 13 novembre  
Le gouvernement français adopte un nouveau Plan Climat qui s'intègre dans sa stratégie nationale de développement durable actualisée. Le même jour, la charte pour le développement de la filière superéthanol E85 est signée par tous les acteurs de cette filière sous l'égide du Premier ministre.
- 15 novembre  
Entrée en vigueur, en France, de l'obligation pour les fabricants et les distributeurs de matériels électroniques de mettre en place des filières de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).
- 6 au 17 novembre  
Conférence des Nations Unies sur le climat à Nairobi, Kofi Annan prononce un discours sur les menaces pesant sur la paix et la sécurité liées au changement climatique. Par ailleurs, un plan d'actions destiné à aider les pays pauvres à participer au protocole de Kyoto est lancé, le « Cadre de Nairobi ».

## NOVEMBRE

- 29 novembre  
La Commission européenne se prononce sur les plans nationaux d'affectation des quotas de gaz carbonique, soumis par les Etats membres, pour la période 2008-2012 et en durcit les objectifs.  
Le même jour, adoption en seconde lecture par le Parlement européen du règlement REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals). Les entreprises fabriquant ou important plus d'une tonne d'une substance chimique par an devront en évaluer la toxicité et l'enregistrer dans une base de données centrale.

## DECEMBRE

- 13 décembre  
Fixation des seuils d'émission d'oxyde d'azote des véhicules roulants par le Parlement européen. Ce dernier adopte également les normes Euro 5 et Euro 6, déterminant les limites maximales de rejet polluant (oxyde d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures et particules).
- 20 décembre  
L'Union Européenne décide d'inclure les émissions de gaz carbonique du transport aérien dans le mécanisme des quotas à partir de 2011.
- 20 décembre  
Les Etats membres parviennent à s'entendre sur les quotas de pêche, en adoptant des restrictions pour certaines espèces menacées.

## 2. Le groupe Meeschaert, un acteur engagé

### Un devoir d'information vis-à-vis de ses clients

Afin de partager avec ses clients ses recherches en matière de fonds éthiques et de les tenir informés de l'évolution des fonds gérés par Meeschaert Asset Management, Meeschaert Gestion Privée organise régulièrement des réunions d'information à Paris comme en province.

#### Exemples de réunions d'information organisées en 2006

- Une réunion a été proposée courant mai, à Paris, aux clients porteurs de parts des FCP MAM Actions Ethique et Nouvelle Stratégie 50. Dressant un bilan de la conjoncture économique et de la gestion des fonds éthiques de Meeschaert Asset Management, les intervenants ont illustré leur propos par une analyse du marché du carbone et des biocarburants.
- Les clients de Meeschaert Gestion Privée résidant dans la région strasbourgeoise ont été conviés, en juin, à une rencontre portant sur l'investissement éthique et présentant un exemple d'application au secteur de la grande distribution.
- En octobre, une conférence s'est tenue à Toulouse à laquelle étaient invités les porteurs de parts des FCP éthiques gérés par Meeschaert Asset Management. Après une analyse de la conjoncture, les processus de gestions éthiques et obligataires de la société ont été abordés, ainsi qu'une étude du secteur des forêts et de la pâte à papier.
- Les équipes de Meeschaert Gestion Privée ont également organisé à Rennes, en novembre, un événement similaire portant sur les réalisations 2006 en termes de gestion éthique et présentant notamment des exemples d'analyses sectorielles (les industries minières et l'acier). Cette rencontre fut également l'occasion de faire un point sur le contexte économique mondial et les gestions obligataires de la société de gestion.

### Un devoir d'information vis-à-vis de son environnement global

En avril, les experts en gestions éthiques de Meeschaert Asset Management ont présenté leur démarche aux étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris. Une rencontre avec ceux de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Paris I a également eu lieu en juillet.

Les équipes de la société de gestion ont également été sollicitées par différentes institutions, afin d'intervenir à l'occasion de journées de formation.

Ainsi ont-elles pu notamment collaborer à des sessions organisées par le CCFD, par des organisations clientes à l'attention de leurs membres, par une association d'actionnaires individuels, par un organisme œcuménique international de financement par le micro-crédit basé aux Pays-Bas ou encore par la Commission des Episcopats de l'Union Européenne.

## Un dialogue régulier avec les entreprises

Au travers d'un réseau de partenariats noués avec des organismes français et étrangers, Meeschaert Asset Management a engagé un dialogue régulier avec de nombreuses entreprises, alimentant ainsi ses équipes en informations de qualité.

■ **En lien avec le CCFD**, elle a notamment suivi avec beaucoup d'attention la façon dont le groupe Carrefour a géré les conséquences d'un accident survenu chez l'un de ses fournisseurs, au Bangladesh en mai 2005.



L'effondrement du toit d'une usine de la société Spectrum a coûté la vie à 64 employés et en a blessé ou mutilé 54. Les syndicats locaux, soutenus par des clients de cette entité et par des ONG internationales regroupées dans la campagne « Vêtements propres (Clean Clothes Campaign) », ont travaillé à la mise en place d'un fonds de dédommagement des familles de victimes et des personnes dans l'incapacité de travailler.

Cette action a été relayée en France par le collectif « De l'éthique sur l'étiquette » dont le CCFD fait partie.



Le FCP Ethique et Partage - CCFD détenant des titres Carrefour au sein de son portefeuille, Meeschaert Asset Management a participé à l'organisation d'une rencontre, en février 2006 à Paris, entre des travailleurs de cette usine (venus du Bangladesh pour rencontrer les clients européens de Spectrum) et la direction du développement durable du groupe français.

Si celui-ci avait, dans un premier temps, fait le choix de soutenir directement une association locale apportant une aide d'urgence aux personnes et aux familles concernées, des contacts téléphoniques réguliers et des échanges de courriels ont permis de suivre l'évolution de sa position concernant la création du fonds d'indemnisation.

Après avoir pris connaissance du projet final et estimé qu'il était de nature à répondre de façon raisonnable aux besoins des victimes, Meeschaert Asset Management a adressé un courrier à la direction du développement durable du spécialiste de la grande distribution afin de l'encourager à participer à la mise en place de ce mécanisme d'indemnisation.

■ Les experts en gestions éthiques de Meeschaert Asset Management ont également collaboré, tout au long de l'année, avec les membres de **l'association Ethique et Investissement** à l'organisation de rencontres d'information invitant des entreprises à présenter leurs réalisations en matière de prise en compte des enjeux éthiques et de développement durable.

Des experts issus de différents domaines (associations, recherche académique, représentation syndicale...) sont également conviés pour apporter un éclairage global au débat.



## Les journées Ethique et Investissement en 2006

### 1er février : La gouvernance d'entreprise favorise-t-elle une politique socialement responsable ?

Principaux intervenants :

- Christine Pochet, professeur de gestion à l'IAE de Tours, Université François Rabelais
- Dominique Biedermann, directeur de la fondation d'investissement Ethos (Genève)
- Geneviève Ferone, directrice générale de BMJ Ratings
- Marc Deluzet, secrétaire confédéral économie et société de la CFDT
- Patrice Lucas, directeur du développement social de la société Lafarge

### 1er juin : Le secteur bancaire assume-t-il toutes ses responsabilités vis-à-vis des entreprises ?

Principaux intervenants :

- Thomas Chaudron, président du Centre des Jeunes Dirigeants
- Bernard Noël, manager entreprises de Fortis Banque
- Laurence Loubières, analyste en placements éthiques chez Meeschaert Asset Management : « Enjeux éthiques et de développement durable du secteur bancaire »

### 22 novembre : Le secteur de la grande distribution

Principaux intervenants :

- Véronique des Garets, professeur de gestion à l'université de Tours
- Martial Cozette, directeur du Centre Français d'Information sur les Entreprises (CFIE)
- Gilbert Delahaye, directeur du développement durable du groupe Casino
- Dany Platel, délégué syndical CFDT du groupe Casino
- Laurence Loubières, analyste en placements éthiques chez Meeschaert Asset Management : « Exemple de démarches d'actionnaires engagés : le cas du groupe Wal-Mart »

■ **Dans le cadre de son adhésion à l'ICCR** (coalition d'actionnaires engagés basée à New York), Meeschaert Asset Management participe à des groupes de travail organisant des rencontres avec des sociétés sur des sujets relatifs à leur politique sociale, au respect des droits de l'homme ou de l'environnement, à leur politique de gouvernance ou encore à l'accès des plus démunis aux biens et services essentiels.

Meeschaert Asset Management s'implique plus spécifiquement dans deux de ces commissions (droits de l'homme et relations avec les fournisseurs) et a contribué en 2006 aux réflexions engagées sur nombre de sujets.

## Exemples de thèmes étudiés en collaboration avec l'ICCR



- Analyse des relations entre les industries extractives (pétrole, gaz, charbon, métaux, diamants...) et les communautés vivant à proximité des lieux d'implantation. Les procédures actuelles de consultation de ces communautés, avant création d'un site d'exploitation, doivent évoluer pour mieux respecter l'environnement social et naturel de ces populations et éviter ainsi des dégradations potentiellement irréversibles.
- Suivi des recherches menées par les Nations Unies sur les textes normatifs et les outils à développer pour une meilleure prise en compte des droits de l'homme par les multinationales. Réagissant aux réflexions formulées par le professeur John Ruggie, représentant spécial de l'ONU sur ce thème, l'ICCR lui a soumis, à sa demande, une série de propositions contribuant à enrichir les travaux de recherche entrepris sous sa direction. Meeschaert Asset Management a pleinement contribué à cette démarche en co-signant les éléments transmis à Monsieur Ruggie.
- Incitation des professionnels du tourisme à participer à la lutte contre le trafic et l'exploitation sexuelle des enfants. L'ICCR invite les groupes hôteliers, les voyageurs et les transporteurs aériens à jouer un rôle plus actif, notamment en soutenant des actions locales de prévention et en sensibilisant leurs clients aux peines encourues.
- Etude de l'implication des groupes pharmaceutiques dans la lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose. Un groupe de travail de l'ICCR encourage les groupes pharmaceutiques à déployer des politiques favorisant l'accès des populations démunies aux médicaments de première nécessité. L'un de ses rapports, portant sur l'absence de traitement de millions d'enfants atteints par le virus du SIDA, a notamment déclenché une action de recherche et de formulation pédiatrique d'anti-rétroviraux, de la part du groupe américain Bristol-Myers Squibb.

### ■ Par le biais de son adhésion au FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), la société de gestion a notamment participé à la rédaction



d'une réponse au gouvernement français à la suite de la consultation organisée par ce dernier sur le deuxième plan national d'allocation des quotas de gaz carbonique. Formalisant l'engagement de la France vis-à-vis du protocole de Kyoto pour la période 2008-2012, ce projet était très peu contraignant dans sa version initiale. Cette initiative avait pour vocation d'inciter les pouvoirs publics à réviser les objectifs fixés, afin de les faire correspondre à l'ambition affichée par la France de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon 2050.

■ Par ailleurs, Meeschaert Asset Management a apporté son soutien, avec d'autres investisseurs (dont des membres de l'ICCR), à un appel de l'association **Reporters Sans Frontières** demandant aux sociétés Yahoo!, Google et Microsoft de défendre la liberté d'expression sur internet. Yahoo! a notamment été vivement critiquée aux Etats-Unis, courant 2006, pour avoir livré aux autorités chinoises des données permettant de localiser des opposants au régime de Pékin, contribuant ainsi indirectement à leur emprisonnement.

### ■ Enfin, Meeschaert Asset Management a pris part, pour la première fois en 2006, à la coalition internationale d'investisseurs institutionnels du quatrième « **Carbon Disclosure Project** ».

Cette initiative consiste à adresser, une fois par an, un questionnaire aux 500 plus grandes entreprises mondiales pour collecter des précisions sur les contours de leurs politiques et leurs actions favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre directement issues de leurs activités.



## Une politique de droits de vote engagée\*

En 2006, en accord avec les principes édictés dans sa politique de vote. Meeschaert Asset Management s'est exprimé « contre » 142 résolutions proposées par les conseils d'administration.

En mai 2006, Meeschaert Asset Management a notamment participé à une coalition d'actionnaires, menée par l'ECCR (Ecumenical Council on Corporate Responsibility) au Royaume-Uni, destinée à déposer une résolution à l'assemblée générale de la société Shell. Celle-ci incitait le groupe pétrolier à rédiger un rapport sur les impacts sociaux et environnementaux de ses activités en Russie, au Nigéria et en Irlande, lesquelles font actuellement l'objet de nombreuses controverses.



Cette initiative a recueilli 6 % des suffrages exprimés, 11 % des actionnaires s'étant par ailleurs abstenus. Parmi ceux-là, la présence d'importants fonds de pension anglais témoigne de leur intérêt pour ces préoccupations et du risque qu'une mauvaise gestion de ces situations peut faire peser sur les actionnaires.

Enfin, Meeschaert Asset Management a rejoint, en septembre 2006, une initiative menée par Phitrust (France) sollicitant l'inscription d'une résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Alcatel entérinant la fusion avec le groupe américain Lucent.

Cette motion demandait la suppression des droits de vote double qui ne permettent actuellement pas le bon fonctionnement d'une démocratie actionariale. Si elle n'a pas été retenue par l'assemblée générale, cette proposition a toutefois recueilli 63 % des votes exprimés.

## Une présence aux événements de place

D'année en année, les thèmes liés à la responsabilité sociale des entreprises, au développement durable et à l'investissement responsable sont de plus en plus médiatisés et font l'objet de conférences, de colloques et de séminaires.

Les interventions intègrent des apports de provenances multiples, émanant notamment d'entreprises, mais également de juristes, d'experts scientifiques, de militants ou d'associations de développement, de défense des droits de l'homme et de protection de l'environnement.

Ceci témoigne de la prise de conscience d'une nécessaire convergence des différentes compétences afin d'appréhender la complexité des mécanismes à l'œuvre et ainsi de mieux cerner les contours de la responsabilité sociale des entreprises dans différents domaines.

Parmi les conférences auxquelles les équipes de Meeschaert Asset Management ont assisté cette année, voici les plus marquantes :

■ Le FAIRE : imaginé par le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), le **Forum Annuel pour l'Investissement Responsable en Europe** a rassemblé, en juin à Paris, les professionnels engagés sur cette thématique d'investissement, des entreprises et des experts autour de tables rondes thématiques. Les questions abordées cette année portaient entre autres sur les droits de l'homme et les entreprises, sur les transports et « la mobilité durable » ou encore sur l'impact environnemental des firmes.



■ En octobre, **Sciences Po Paris a organisé une conférence intitulée « Responsabilité sociale des entreprises et développement durable des pays du Sud »**, qui rassemblait des sociétés et des associations autour de thèmes comme l'accès à l'eau ou les conditions de travail.

\* La politique de droits de vote établie par Meeschaert Asset Management est disponible sur demande.

■ Au mois d'octobre, **la réunion de l'Institutional Investors Group on Climate Change s'est tenue à Paris, en présence d'Al Gore**, sur le thème « Managing Investments in a changing climate ». A cette occasion, le film documentaire de l'ancien vice-président américain, « Une vérité qui dérange », a été projeté.

■ Proposé conjointement par **l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et l'Agence Française de Développement (AFD)** un congrès avait pour cadre la parution, en novembre, de « Regards sur la Terre », publication principalement consacrée aux relations entre énergie, changement climatique et développement économique.



■ La version européenne du **colloque Triple Bottom Line Investing (TBLI)** a rassemblé, en novembre à Paris, plusieurs centaines d'investisseurs et de professionnels de la gestion financière « responsable » venus de tous les continents.



■ **Le deuxième colloque de l'Appel de Paris**, ayant pour thème « Environnement et santé durable : une expertise internationale », a eu lieu à la même date. Cette manifestation, mise sur pied par des chercheurs et des médecins, vise à alerter l'opinion publique et les gouvernements sur le lien entre la présence de produits toxiques dans notre environnement quotidien (substances chimiques, gaz polluants...) et le fort développement constaté de cancers, de troubles de la reproduction, etc. Déclaration internationale sur les dangers sanitaires de la pollution chimique, l'Appel de Paris est désormais signé par plus d'un millier de personnalités scientifiques et médicales et par 200 000 citoyens européens. Il est également ratifié par le Comité Permanent des Médecins Européens (CPME) représentant les deux millions de praticiens des vingt-cinq Etats membres de l'Union Européenne.

## Une expertise régulièrement sollicitée

L'expertise reconnue de Meeschaert Asset Management en matière de gestion éthique et de développement durable conduit ses équipes à être régulièrement sollicitées, notamment par la presse.

Ainsi, en 2006, de nombreux articles et interviews ont été publiés dans différents médias parmi lesquels **La Tribune, La Vie Financière, Le Revenu, Investissement Conseils, Boursorama, La lettre de l'économie responsable de Novethic, Pèlerin magazine, Témoignage Chrétien, Paris-Match** ou encore **Que Choisir**.

**France Info** a également interrogé la société de gestion sur des thèmes liés au développement durable. Laurence Loubières, analyste en placements éthiques chez Meeschaert Asset Management, est intervenue sur l'impact de l'industrie du ciment sur les émissions de gaz carbonique ainsi que sur les enjeux du secteur des transports. Elle a également participé à une série de trois émissions portant sur les entreprises multinationales et les droits de l'homme.

Leur pleine appréhension des problématiques liées au développement durable vaut aux experts de Meeschaert Asset Management de participer de plus en plus régulièrement à des réflexions sur cette question. Laurence Loubières a notamment pris part à la **rédaction d'un ouvrage collectif intitulé « Notre mode de vie est-il durable ? Nouvel horizon de la responsabilité »**. Publié par le service d'église Justice et Paix-France, il est paru en janvier 2006 aux éditions Khartala.

### 3. Les études sectorielles

Afin d'identifier les titres susceptibles d'intégrer les portefeuilles des fonds communs de placement gérés par Meeschaert Asset Management, les équipes d'analystes réalisent une série d'études sectorielles leur permettant :

- de prendre en compte les enjeux majeurs au niveau économique, social et environnemental auxquels les entreprises d'un même secteur sont confrontées,
- de repérer celles qui intègrent le mieux ces enjeux et qui répondent aux critères d'éligibilité définis,
- de détecter également celles dont les comportements préoccupants sont susceptibles de motiver une démarche.

Ces réalisations s'enrichissent des réflexions menées au sein de groupes de travail associant des membres des associations Ethique et Investissement et CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

Les travaux réalisés s'attachant à analyser en profondeur les différentes activités inhérentes au développement durable, seuls les enjeux majeurs de chaque secteur ont ici été reproduits. Les synthèses suivantes ne reflètent donc qu'une partie des éléments envisagés lors du processus de sélection des valeurs.

#### Le secteur bancaire européen : vers une plus grande responsabilité

janvier 2006

Évoluant dans un cadre réglementaire très strict, conçu pour stabiliser le système financier, assurer une juste concurrence et protéger les clients contre les abus, l'industrie bancaire est de plus en plus fréquemment interpellée sur l'utilisation des fonds qu'elle octroie, notamment dans le cadre du financement d'activités productives.

#### Critères environnementaux et sociaux associés aux financements de projets

L'investissement dans des secteurs industriels potentiellement polluants ou le financement de grands projets (infrastructures, barrages, pipelines, complexes industriels...) peut avoir de sérieuses répercussions sociales et environnementales.

A titre d'exemple, la construction du barrage des Trois

Gorges en Chine, financée pour partie par une banque française, a occasionné le déplacement de plus de 2 millions de personnes.

Comment les acteurs bancaires, financeurs potentiels d'activités destructrices pour l'environnement et pour le cadre de vie de populations locales, mesurent-ils et gèrent-ils ces risques ?

#### Les principaux groupes européens

- HSBC
- Royal Bank of Scotland
- Banco Santander
- UBS
- Barclays
- BNP Paribas
- Unicredito Italiano
- Banco Bilbao Vizcaya Argentaria
- HBOS
- Société Générale
- Intesa Sanpaolo
- Crédit Suisse
- Deutsche Bank
- Dexia
- Lloyds TSB
- ABN-AMRO
- Fortis
- Standard Chartered
- Nordea Bank
- Crédit Agricole
- Allied Irish Banks

Les Principes de l'Equateur, établis en 2003, associent des normes environnementales et sociales à l'activité de financement de projets. Pour autant, les banques n'ont intégré cette démarche volontaire que de façon plus ou moins approfondie. Si certaines d'entre elles vont au-delà des périmètres fixés par ce texte, la plupart diffusent une information insuffisante sur le sujet. De nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) dénoncent notamment le manque de transparence dans l'emploi des fonds.



### Accès aux sources de financement pour les petites entreprises et pour les populations défavorisées ou malades

Du fait de la précarité économique de leur situation, de nombreuses personnes n'ont pas accès aux services financiers (assurances et crédits notamment). En France, le micro-crédit a commencé à se développer grâce à des associations comme l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui, depuis 1989, accompagne les personnes exclues du système bancaire classique dans la création de leur activité.

Sans pour autant délaisser leur fonction historique de soutien aux petites et moyennes entreprises, les banques sont encouragées à s'engager davantage dans le domaine de la micro-finance.

Si ces dernières ont en effet renforcé leurs exigences, notamment pour l'octroi de crédits (afin de diminuer les risques de défaut), leur engagement auprès des PME demeure vital pour le dynamisme des économies.

Les établissements doivent enfin progresser dans la proposition de services financiers aux personnes atteintes de maladies graves. Bien qu'une convention spécifique, destinée à orienter leur action, existe en France (la convention Belorgey), une très faible proportion des malades accède à ces services.

### Paradis fiscaux

L'analyse éthique du secteur amène à s'interroger sur l'implantation de banques européennes dans des paradis fiscaux et sur l'ampleur des sommes qui y transitent.

Ainsi, les îles Caïman, cinquième place financière mondiale avec plus de 800 milliards de dollars, ne présentent qu'une transparence très limitée sur l'identité des détenteurs de ces capitaux.

## Le secteur des médias : l'importance de la gouvernance

février 2006

Le marché des médias regroupe aussi bien la publicité, la télévision, la radio, la presse écrite que l'édition. Fortement concentrée, cette activité est généralement encadrée par des instances de régulation ayant favorisé l'instauration de barrières à l'entrée (comme l'obligation de détention des licences de télévision) freinant l'apparition de nouveaux concurrents. La présence de grands acteurs, aux activités diversifiées, fait de la gouvernance un enjeu majeur, l'équilibre des pouvoirs au sein des groupes, la transparence de leur mode de fonctionnement et l'éthique en matière de contenu s'invitant aujourd'hui au cœur du débat.

### Les principaux groupes européens

- Vivendi Universal
- WPP
- Reed Elsevier
- Pearson
- British Sky Broadcasting
- Reuters
- Lagardère
- Wolters Kluwer
- Mediaset
- Yell
- ITV
- Publicis
- TF1
- Daily Mail & General Trust
- EMI
- Telecinco
- JCDecaux
- Johnston Press

## Le « quatrième pouvoir »

Au travers du flux d'information qu'ils diffusent, les médias influencent les mentalités et les modes de vie de millions d'individus. Ils agissent ainsi sur les comportements des consommateurs, les choix de vote des électeurs ou encore les modes de pensées des citoyens.

Comme l'attestent les rapports souvent complexes qu'il entretient avec les pouvoirs politiques ou le monde économique, cet outil ambivalent peut tout aussi bien contribuer de façon positive à la démocratie et au développement durable, que former une société de consommation à outrance ou orienter les esprits au service d'un parti ou d'autres intérêts. A ce titre, les recettes publicitaires pèsent lourdement dans les chiffres d'affaires des principaux acteurs et représentent une partie significative de leurs revenus, jusqu'à la moitié dans le cas de TF1 par exemple. De plus, de grands groupes industriels détiennent une fraction importante du capital de certains de ces acteurs, à l'instar notamment de Bouygues, de Dassault et de Lagardère en France.

C'est pourquoi des organisations issues de la société civile se mobilisent pour éduquer le public à une analyse critique des discours transmis par les médias.

## Gouvernance

La position hégémonique de grandes entreprises européennes, aux capitaux concentrés, accentue la nécessité de surveiller la structure de leur actionariat et leur mode de gouvernance et de veiller notamment à la séparation des fonctions de direction et d'exécution, à l'indépendance des membres du conseil d'administration, à l'existence de comités d'audit et de surveillance, à la publication des politiques de rémunération des dirigeants ou encore à l'indépendance de la ligne éditoriale par rapport aux intérêts de l'actionnaire majoritaire.

## Le pétrole : une forte exposition aux risques de violation des droits de l'homme

mars 2006

L'industrie pétrolière, fortement dépendante de facteurs géopolitiques, économiques et psychologiques, cristallise de nombreuses problématiques sociales et environnementales. Ce secteur, comme ceux de l'extraction de gaz et de charbon, alimente notamment directement les émissions humaines de gaz à effet de serre.

A l'origine de la pollution de sites et de la perturbation d'écosystèmes, cette activité a un impact significatif sur les conditions de vie des communautés locales et sur les systèmes politiques de pays en développement aux démocraties fragiles ou inexistantes.

### Les principaux groupes pétroliers et para-pétroliers européens

- BP
- Total
- Royal Dutch Shell
- ENI
- BG
- Repsol
- Statoil - Norsk Hydro
- OMV
- Technip
- Saipem
- Cairn Energy
- SBM Offshore
- Neste Oil
- Compagnie générale de Géophysique
- Fortum

## Droits de l'homme

Cette industrie est l'une des plus controversées en matière de respect des droits de l'homme, du fait de la présence de sites d'exploitation dans des pays à hauts risques comme l'Amérique Latine (Colombie...), le Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Iran, Irak...), l'Afrique (Angola, Tchad, Nigeria...), l'Europe de l'Est (Azerbaïdjan, Russie...) et l'Asie (Myanmar, Indonésie...). Une carte des risques élaborée par Amnesty International montre, par exemple, les types de violation auxquels les groupes pétroliers peuvent contribuer : torture, travail forcé, harcèlement des défenseurs des droits de l'homme ou encore entrave à la liberté d'expression.

Par ailleurs, la présence de sociétés étrangères est souvent une cause de tensions avec les populations locales. Celles-ci doivent faire face à des actes d'expropriation, de pollution ou à d'importantes disparités de niveaux de vie, engendrées par les salaires proposés et les aides locales au développement consenties. Pour sécuriser l'accès aux sites, les grandes entreprises utilisent parfois des forces armées ou des milices qu'elles fournissent en armes, les défaillances des systèmes judiciaires en place accentuant le recours à des répressions violentes et incontrôlables.

Afin de préciser les contours de la responsabilité des multinationales en matière de respect des droits de l'homme<sup>1</sup>, une réflexion est actuellement en cours aux Nations Unies, le secteur des industries extractives faisant d'ailleurs l'objet d'une attention particulière en la matière.

## Corruption

Le manque de transparence des flux financiers versés à des gouvernements d'accueil, ayant souvent instauré des régimes dictatoriaux, alimente une corruption endémique.

Pourtant colossale, la rente engendrée par ces flux inhérents aux permis d'exploitation peut, dans bien des cas, conduire paradoxalement à la détérioration des conditions de vie locales. Elle encourage en effet des rivalités entre des groupes qui tentent de la capter à leur profit.

Pour contrer ce phénomène, des initiatives internationales (Publish What You Pay, Extractive Industries Transparency Initiative) incitent les gouvernements à rendre public les montants versés pour mieux contrôler leur utilisation.



## Le transport et la logistique : la « mobilité durable » est-elle déjà hors d'atteinte ?

avril 2006

En Europe, le secteur du transport et de la logistique représente un chiffre d'affaires de 450 milliards d'euros (10 % du PIB européen) et emploie dix millions de personnes. Articulé en cinq branches (routier, maritime, ferroviaire, aérien et logistique), ce marché progresse rapidement, portée par la reprise économique mondiale. Les trafics routiers et aériens devraient ainsi doubler en Europe d'ici 2020, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement et sur les conditions de travail des salariés.

### Les principaux groupes européens

- Moller Maersk
- Norbert Dentressangle
- Geodis
- Deutsche Post
- TNT
- National Express

## Impact environnemental

En dépit des politiques ambitieuses lancées en 2000, l'Union Européenne a récemment admis son incapacité à envisager une croissance économique dissociée de l'augmentation des flux de transports.

<sup>1</sup> Cf. encadré page 6



Or, ce secteur représente plus de 27 % des émissions humaines de gaz carbonique et demeure celui où elles progressent le plus rapidement. La recherche d'une mobilité durable impose donc d'étudier de près toutes les possibilités de réduction à la source.

En conséquence, la Commission européenne a annoncé, en décembre 2006, son intention d'introduire, d'ici 2012, l'impact de l'activité des compagnies aériennes utilisant les aéroports européens dans le système d'échange de quotas d'émissions.

Le transport routier, quant à lui, est soumis à de fortes régulations au sein de l'Union Européenne. La norme Euro 4, entrée en vigueur le 1er octobre 2006, contraint en effet les constructeurs automobiles à fabriquer des véhicules générant moins de gaz à effet de serre.

### Enjeux sociaux : la concurrence des pays d'Europe de l'Est

Comme dans de nombreux secteurs, la libéralisation du marché européen de 1993 a eu un impact significatif sur les transports.

Au moment des renouvellements de contrats, les entreprises implantées dans les pays membres du premier cercle se sont trouvées confrontées à la concurrence de nouveaux acteurs venant de l'Europe de l'Est, le déficit d'harmonisation au niveau européen leur permettant de bénéficier d'une main d'œuvre plus compétitive. Ce secteur doit donc faire face aux problèmes désormais classiques de délocalisations et de course au moins-disant en matière sociale. A titre d'exemple, le groupe Giraud a délocalisé, en décembre 2005, les dépôts et les contrats de travail vers les pays de l'Est.

Face à cette nouvelle donne, l'Union Européenne tente actuellement d'harmoniser les statuts et les conditions de travail pour tenter d'enrayer ce phénomène.

## Le secteur pharmaceutique et les biotechnologies médicales : comment ne pas aller trop loin ?

juin 2006

Avec un chiffre d'affaires s'élevant à 550 milliards de dollars en 2004 et une croissance de 7 % par an, le secteur pharmaceutique se révèle l'un des plus dynamiques au monde. Son environnement très concurrentiel exige des investissements importants en recherche et développement afin de mettre en circulation de nouveaux médicaments brevetés, donc plus coûteux.

Dans ce contexte, deux questions fondamentales se posent. Face à l'importance des redevances issues des brevets, quelle politique d'accès aux médicaments des populations défavorisées faut-il mettre en place ? Par ailleurs, la nécessité d'innover en permanence ne doit-elle pas être limitée par certaines frontières éthiques ?

### Les principaux groupes européens

- GlaxoSmithKline
- Novartis
- Roche
- Sanofi-Aventis
- AstraZeneca
- Novo Nordisk
- Essilor
- Shire
- Smith & Nephew
- Fresenius Medical Care
- Fresenius
- UCB
- Nobel Biocare
- Merck
- Elan Corporation
- Serono
- Schering
- Altana
- Novozymes

## L'accès aux médicaments

En 2002, 15 millions de décès sont directement liés à la propagation de maladies infectieuses et 3 millions au SIDA, faute d'accès aux traitements.

Si les pays en développement sont les plus touchés, les populations des économies développées ne sont pas épargnées puisqu'on compte, à titre d'exemple, 44 millions d'Américains ne bénéficiant d'aucune protection sociale.

Pour endiguer ce phénomène, des actions concrètes ont été entreprises au niveau international. La « Facilité internationale d'accès aux médicaments », tout d'abord, a été adoptée en mars 2006 et devrait être mise en œuvre dans quatorze Etats, dont la France. Son principe repose sur une idée nouvelle : contribuer à la solidarité internationale en créant une taxe sur les billets d'avion, pour générer des ressources pérennes et prévisibles destinées à lutter contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose.

Par ailleurs, l'« initiative sur les médicaments pour les maladies négligées » (DNDI) a lancé une campagne alertant l'opinion publique sur le manque de moyens octroyés à la recherche – moins rémunératrice – sur le traitement des « maladies négligées ».

Enfin, pour mobiliser les groupes pharmaceutiques, l'ICCR<sup>2</sup> a réalisé en 2006 la première étude comparative des politiques menées par quinze d'entre eux en matière d'accès aux médicaments. Elle pointe du doigt les améliorations à mettre en œuvre telles que la réduction des prix des médicaments, la réforme des programmes d'assistance, l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de la transparence du mode de gouvernance.



## Les controverses concernant les recherches sur les cellules souches embryonnaires

La recherche sur les cellules souches est porteuse de grands espoirs pour le traitement de maladies génétiques et neuronales. Leur caractère « pluripotent » (c'est-à-dire leur capacité à donner naissance à plusieurs lignées cellulaires dans un organisme donné) devrait en effet permettre de produire l'ensemble des cellules de l'organisme humain. Cependant, leur manipulation nécessitant la destruction de l'embryon pose un problème d'ordre moral. Peut-on, au nom du progrès médical, justifier cette pratique ? Par ailleurs, si celle-ci est autorisée, comment seront produits ces embryons ?

Ces controverses ont été réactivées après la décision de l'Union Européenne, en juin 2006, de reprendre le financement de ce type de recherches, dans le cadre de la révision de son programme cadre.

Les laboratoires pharmaceutiques réagissent différemment à cette problématique. Certains optent pour une recherche exclusivement basée sur des cellules adultes ou issues de cordons ombilicaux. D'autres estiment que les potentialités de la recherche sur les souches embryonnaires sont trop grandes pour ne pas être exploitées et n'excluent donc pas de les utiliser dans un proche avenir.

<sup>2</sup>Cf. page 5

Avec 360 millions de tonnes en 2005, la consommation mondiale de papier représente un marché de 440 milliards de dollars et bénéficie de réelles perspectives de croissance. Un développement soutenu en Europe de l'Est et en Asie devrait en effet contribuer à une augmentation continue de la demande dans les dix prochaines années.

**Les principales sociétés européennes**

- Svenska Cellulosa
- Stora Enso
- Holmen
- UPM Kymmene
- Norske Skogindustrier
- Mayr-Melnhof

Dans ce contexte, la gestion durable des territoires exploités, dans une perspective de conservation environnementale, et la reconnaissance des droits des communautés locales constituent aujourd'hui des enjeux majeurs.

**La déforestation : une perte pour la richesse environnementale et culturelle**

Les populations vivant dans les grandes forêts anciennes, notamment en Amazonie, sont implantées sur ces territoires depuis des siècles. Elles cultivent un mode de vie basé sur leurs traditions ancestrales, fortement dépendantes de l'environnement et des ressources naturelles qui s'y trouvent.

L'installation d'usines dans ces régions se fait généralement sans consultation préalable et leur surexploitation altère l'environnement, menaçant alors la survie physique mais également spirituelle et culturelle de ces peuples indigènes. Certains se voient alors contraints de quitter leur lieu d'habitation, sans aucune compensation en retour.

**L'exemple du peuple Saami**

Communauté indigène des pays nordiques, les Saami articulent leur mode de vie alimentaire et spirituelle autour de l'élevage du renne.

L'exploitation des sites forestiers sur les lieux de résidence de ces populations provoque la destruction du lichen qui y pousse, conduisant ainsi à la raréfaction de la principale source de nourriture de cet animal. L'ensemble du patrimoine ancestral de ces peuplades se trouve donc bouleversé par la disparition progressive des troupeaux, liée à la dégradation de l'écosystème.

Pour atteindre un consensus, certaines entreprises ont ouvert un dialogue fructueux avec des représentants Saami, même si des relations conflictuelles perdurent avec d'autres sociétés.

**La reconnaissance des droits des peuples indigènes au niveau international**

En juin 2006, la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été adoptée par l'assemblée générale.

Le droit des indigènes « à la préservation et à la protection de leur environnement et de la capacité de production de leurs terres » est notamment reconnu dans ce texte, ainsi que celui de « définir et d'élaborer des priorités et des stratégies pour [leur] mise en valeur et [leur] utilisation ».<sup>3</sup>

<sup>3</sup>www.un.org

L'industrie cosmétique est dominée par de grands conglomérats internationaux qui se partagent un marché mondial estimé à 35 milliards d'euros.

Ce secteur fortement concurrentiel, nécessitant une innovation permanente, a de plus en plus souvent recours à des molécules de synthèse dont l'innocuité sur l'être humain est désormais largement contestée.

**Les principales entreprises européennes**

- Henkel
- L'Oréal
- Reckitt Benckiser
- Beiersdorf
- Clarins

**La toxicité de certains produits chimiques et les dangers pesant sur la santé publique**

De nombreux produits cosmétiques sont élaborés à partir de substances chimiques synthétiques potentiellement cancérigènes, mutagènes (c'est-à-dire entraînant des mutations génétiques) ou allergènes. L'effet perturbateur qu'ils peuvent avoir sur le système endocrinien peut également provoquer des problèmes de croissance et de stérilité à grande échelle. Une étude réalisée par The Environmental Working Group<sup>4</sup> portant sur les composants de différents produits sur le marché démontre pourtant que la plupart des groupes européens utilisent un grand nombre de ces molécules de synthèse. C'est pourquoi l'analyse de leur degré de toxicité est primordiale.

Pour sensibiliser l'opinion publique à ces questions, des ONG (Greenpeace et WWF) ont mis en exergue le nombre croissant de produits chimiques présents dans des objets de consommation courante (cosmétiques, tissus, objets en plastique...) et dans le corps humain.

**Environnement et maladies : l'Appel de Paris**

En 2004, des scientifiques de tous les pays et des ONG environnementales se sont réunis autour de la problématique des «maladies environnementales». Le résultat de leurs travaux démontre que la pollution chimique constitue une grave menace pour la santé humaine.

De ce colloque est né « l'Appel de Paris » qui incite les décideurs politiques à interdire l'utilisation de ces produits et à promouvoir la substitution des molécules les plus dangereuses.

En novembre 2006, une conférence-anniversaire – à laquelle participaient les équipes de Meeschaert Asset Management – a été organisée afin d'évaluer les avancées législatives en la matière, mais également les progrès de la recherche concernant ces maladies.

**L'inefficacité des tests sur les animaux : Antidote Europe**

« Antidote Europe<sup>5</sup> » est une association qui dénonce l'inefficacité scientifique des tests sur les animaux pour connaître l'effet des substances chimiques sur le corps humain.

A ce titre, elle revendique l'utilisation de puces à ADN – ou toxicogénomique<sup>6</sup> – comme méthode de travail afin d'obtenir une évaluation efficace, rapide et moins coûteuse.

**Une avancée dans la législation européenne : le projet REACH**

Après plusieurs années de lobbying et de négociation entre les principaux acteurs des industries chimiques et cosmétiques, les ONG et les institutions européennes, le règlement REACH sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques a été adopté, en décembre 2006, par le Parlement européen.

<sup>4</sup> EWG est un groupe américain d'experts scientifiques, politiques et juridiques ([www.ewg.org](http://www.ewg.org))

<sup>5</sup> [www.antidote-europe.org](http://www.antidote-europe.org)

<sup>6</sup> procédé utilisant des cellules humaines en culture pour déterminer la toxicité des substances chimiques présentes dans l'alimentation et l'environnement

Ce texte introduit le « renversement de la charge de la preuve », les industriels devant attester de l'innocuité des 30 000 substances produites à plus d'une tonne, à l'échelle européenne, chaque année. Une agence européenne des produits chimiques centralisera l'ensemble des résultats.

## La précarité sociale du tourisme

décembre 2006

Employant 7,7 millions de personnes en Europe (dont 800 000 en France), principalement au sein de PME, le tourisme représente entre 3 et 5 % du PNB des pays industrialisés et jusqu'à 30 % de celui des économies en développement.

La croissance continue du volume touristique engendre la création de nombreux métiers, au prix de conditions de travail souvent précaires. Le tourisme sexuel (impliquant bien souvent des enfants) représente dans certains pays un fléau pour les populations locales.

### Les principaux groupes européens

- Accor
- Carnival
- IHG
- Whitbread
- TUI
- Club Med
- Intercontinental Hotels

### Précarité et conditions de travail

L'activité touristique étant saisonnière, les missions temporaires restent la norme pour les fonctions peu qualifiées. Les rotations d'effectifs y sont importantes (entre 30 et 50 %), accentuant ainsi la faiblesse du pouvoir de négociation des salariés.

L'irrégularité des horaires, caractérisée par des heures supplémentaires et des exigences de service atypiques (astreintes de nuit, etc.), devrait conduire à la mise en place au sein des entreprises d'une politique de gestion de l'équilibre entre temps de travail et vie familiale, ce qui n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, certaines tâches, comme celles effectuées par les femmes de chambre, sont physiquement difficiles.

Si des entreprises instaurent des programmes spécifiques, le recours à la sous-traitance ainsi que l'exploitation d'hôtels franchisés, donc moins facilement contrôlables, créent des disparités de droits et de conditions de travail entre salariés.

### Dialogue social

La promotion du dialogue avec les employés et leurs représentants ne figure pas toujours parmi les priorités des entreprises de ce secteur, des pratiques anti-syndicales (non-reconnaissance des représentants ou désengagement vis-à-vis de la lutte contre la discrimination syndicale) étant même parfois observées.

A ce sujet, le rôle des grandes confédérations internationales et européennes est primordial pour dénoncer ces agissements et signer des accords avec les grands groupes.

### Prévention du tourisme sexuel impliquant des enfants

Le tourisme est un vecteur potentiel d'exploitation sexuelle des mineurs qui touche aujourd'hui près de trois millions d'entre eux dans le monde. Alertées par des associations de défense des enfants, les entreprises du secteur s'impliquent plus fortement dans la lutte contre le tourisme sexuel. Cet engagement, en partenariat avec l'ONG ECPAT (« End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes »), se décline sous la forme de différentes actions comme l'élaboration d'un code de conduite, la formation du personnel ou encore la diffusion de supports de communication destinés aux touristes.



## 4. Les études thématiques sur des thèmes transversaux

Parallèlement aux études sectorielles, les équipes de Meeschaert Asset Management effectuent des travaux d'analyse sur des thèmes incontournables en termes de développement durable comme le marché du gaz carbonique, les énergies renouvelables ou encore le secteur de l'eau.

« Le marché du carbone :  
quels risques, quelles opportunités ? »

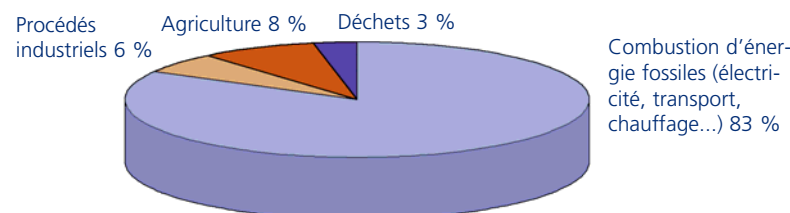
mai 2006

### L'effet de serre et ses conséquences

Les gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère retiennent une partie de la chaleur du soleil qui devrait être renvoyée vers l'espace. Les émissions d'origine humaine, essentiellement liées à la combustion d'énergies fossiles, sont en forte progression depuis l'ère industrielle et sont à l'origine du réchauffement climatique.

Ce phénomène a de nombreuses répercussions sur la planète. Celles-ci se matérialisent avec de plus en plus d'acuité, notamment au travers de la fonte des neiges et des glaciers, de la hausse du niveau des mers, du développement des sécheresses et de phénomènes météorologiques exceptionnels (ouragans, tornades), de la propagation de maladies graves par les insectes tropicaux ou encore du dérèglement de cycles de reproduction des espèces endommageant les chaînes alimentaires.

### Répartition des émissions des gaz à effet de serre par secteurs en 2002



### Le monde selon Kyoto : mise en œuvre et engagements

C'est avec le Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio en 1992, qu'apparaît une prise de conscience internationale du risque de changement climatique.

La volonté affichée par les pays les plus riches de stabiliser leurs émissions s'est traduite en engagements juridiquement contraignants avec la rédaction, en 1997, du Protocole de Kyoto. Les pays signataires acceptent de réduire de 5,5 % leurs rejets de gaz à effet de serre (par rapport au niveau de 1990), à l'horizon 2008-2012.

Pour autant, ce projet ne rencontre pas la pleine adhésion de l'ensemble de la communauté internationale. En effet, si certains pays initialement réfractaires, comme la Russie, se sont ralliés plus tardivement à ce protocole, d'autres refusent toujours de le ratifier. C'est notamment le cas des Etats-Unis (responsables de 25 % des diffusions mondiales de CO<sub>2</sub>) et de l'Australie.

### La mise en place des permis d'émission et du système d'échanges en Europe

Depuis 2005, des permis ont été attribués aux entreprises européennes des secteurs industriels et de production d'énergie les plus polluants (sidérurgistes, raffineurs, cimentiers, chimistes, producteurs de verre, pâte à papier et carton, céramique, tuiles ou électricité).

Les objectifs de réduction des émissions sont fixés, pour chaque période, par les Etats membres au travers d'un plan national d'allocation des quotas (PNAQ).

Au début de chaque cycle, un volume donné est ainsi affecté aux exploitants des installations concernées. L'année suivante, la mesure des quantités de gaz effectivement dégagées se traduit par l'octroi de crédits supplémentaires, en cas d'émanations inférieures aux quotas, ou par une amende (qui s'élève en France à 40 euros par tonne rejetée au-delà de la limite fixée) et l'obligation de diminuer les rejets dans les quantités prévues.

### **Fonctionnement et intérêts du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et de la Mise en Œuvre Conjointe (MOC)**

Ces dispositifs, dits de « flexibilité », complètent le système d'échange des permis. Ils donnent ainsi la possibilité d'investir dans des projets favorisant la modération des gaz à effet de serre, en dehors du territoire national, et d'obtenir par ce biais des crédits d'émission.

Alors que la MOC concerne des opérations entre pays développés, le MDP cible quant à lui des programmes réalisés dans une économie en développement.

Ce système gagnant-gagnant concilie la promotion de technologies propres et la diminution des coûts financiers pour les entreprises. Celles-ci peuvent ainsi remplir leurs obligations de réduction des émissions dans les endroits où elles coûtent le moins cher, les pays hôtes bénéficiant de leur côté d'un accompagnement économique et social (transfert de technologies modernes, impact positif sur les populations locales...).

### **Les facteurs qui influencent le prix du quota de gaz carbonique**

L'évolution du prix du pétrole, les dérèglements climatiques et les variations pluviométriques influencent, en tant qu'incitatifs financiers ou moraux, l'évolution du cours du quota. Cependant, l'élément essentiel reste avant tout le niveau de contrainte déterminé par les autorités. Ainsi, les quantités fixées par les PNAQs, qui doivent être validées par la Commission européenne, sont cruciales.

La plupart des plans publiés se montrent pourtant trop laxistes envers les industries, l'exemple récent du PNAQ 2 français (période 2008-2012) étant à ce titre particulièrement révélateur. Sous la pression de la Commission européenne, des ONG environnementales mais aussi des investisseurs<sup>7</sup>, la France a finalement été contrainte de réduire sensiblement ses objectifs, faisant passer ses rejets de 154,72 à 132,8 millions de tonnes par an.

### **Les limites du protocole de Kyoto et du mécanisme des quotas**

Le protocole de Kyoto en lui-même a une portée limitée. En effet, certains des principaux pays pollueurs ne l'ont pas ratifié (Etats-Unis, Australie, Chine, Inde...), ce texte ne concernant par ailleurs que très faiblement les pays du sud.

D'autre part, le système ne prend en considération que le CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre. Pourtant, d'autres gaz présentent un pouvoir de réchauffement parfois équivalent à plusieurs milliers de fois celui du CO<sub>2</sub> (les gaz fluorés des climatisations et systèmes de refroidissement par exemple).

Enfin de nombreux secteurs sont encore exclus du périmètre, comme l'agriculture, le transport, le résidentiel et le tertiaire, ces deux derniers étant les premiers responsables de la production de gaz carbonique.

<sup>7</sup> Cf. page 6

Bien qu'essentiel dans la prise de conscience collective, le protocole de Kyoto est donc structurellement insuffisant pour limiter significativement la progression de la pollution au niveau mondial. Les scientifiques considèrent que les actions entreprises au cours des dix prochaines années seront décisives pour tenter de maintenir le niveau de réchauffement global autour de 2°C en moyenne. Au-delà de cette période, des mesures ambitieuses seront plus difficiles à mettre en place.

#### La situation française

- Total des émissions de CO<sub>2</sub> : 562,6 millions de tonnes en 2004
- transports : 26,5 %
- agriculture/sylviculture : 18,9 %

>> Décembre 2006 : le ministère de l'économie déclare la prochaine mise en place d'une politique d'incitation de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> auprès des petits pollueurs (agriculteurs, transporteurs routiers...).

>> Lancement d'un projet, en 2007, par la Caisse des Dépôts et Consignations qui s'engage à acheter un million de tonnes par an pendant cinq ans.

## Les biocarburants

mai 2006

### Le cycle du carbone

Le cycle naturel du carbone se fait sous la forme **d'échanges entre différents réservoirs** : stockage dans les océans, photosynthèse, respiration... La libération de quantités additionnelles de CO<sub>2</sub>, issues de l'exploitation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), perturbe ce cycle naturel et contribue au réchauffement climatique.

### Le contexte énergétique

L'activité humaine produit actuellement 22 milliards de tonnes de gaz carbonique par an via l'agriculture, l'industrie, les transports et l'habitat. **L'accès croissant à la mobilité** est un facteur prépondérant de l'augmentation en besoins énergétiques, 26 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> étant aujourd'hui issues des activités de transports. D'autre part, le parc automobile mondial devrait croître significativement dans les prochaines années pour passer de 531 millions en 2000 à 1,15 milliard de véhicules en 2030.

Le nombre d'avions devrait quant à lui doubler d'ici 2022, pour atteindre 21 000 unités à cette date. Dans ce contexte, les biocarburants, issus du cycle « naturel » du carbone, représentent une alternative potentielle à ceux d'origine fossile.

### Ethanol et biodiesel

Les biocarburants sont dérivés de la biomasse, c'est-à-dire de la matière vivante. L'énergie biochimique, stockée par les végétaux au cours de la photosynthèse, en est extraite par combustion. Elle présente de multiples avantages, notamment sa propreté (le CO<sub>2</sub> libéré est neutre), **sa sécurité et sa grande facilité de stockage**.

Les biocarburants se déclinent en deux filières :

**L'éthanol** : cet alcool végétal issu des plantes à sucre peut se substituer à l'essence, dans une proportion de 10 %, sans avoir besoin de changer de moteur et jusqu'à 85 % dans le cas d'un moteur modifié, comme c'est le cas au Brésil. Ce combustible intéresse des pays où l'essence est majoritaire, comme les Etats-Unis où elle représente les deux tiers de la consommation de carburants.





**Le biodiesel** : substitut du diesel, l'Ester Méthylique d'Huile Végétale (EMHV), élaboré à partir des plantes à huile, est principalement intéressant pour l'Europe **où les trois quarts de la consommation de carburants sont du diesel**. Par ailleurs, la fabrication de l'EMHV crée du glycérol, réutilisable dans l'industrie chimique, tandis que les résidus issus de la fabrication de l'huile végétale (les tourteaux) peuvent être utilisés pour l'alimentation animale. L'EMHV est mélangé au gazole ou consommé pur dans des véhicules adaptés.



### Enjeux économiques et agricoles

Si le potentiel d'utilisation de la biomasse en Europe est élevé, le développement technologique de ce secteur a jusqu'à présent été ralenti par une **mauvaise coordination des politiques** et par un **manque de moyens**. Trois pays font exception à cette tendance générale : le Danemark, la Finlande et le Royaume-Uni.

**La politique européenne de promotion des biocarburants** (objectif fixé à 5,75 % de la consommation en 2010) devrait accélérer leur déploiement. Le marché européen du biodiesel a déjà triplé entre 2002 et 2005, atteignant 3,2 millions de tonnes, et devrait tripler de nouveau d'ici 2010, pour atteindre les 9 millions de tonnes.

Cette perspective, qui peut se révéler intéressante pour les agriculteurs européens, se trouve toutefois confrontée à la question des surfaces allouables aux « cultures énergétiques » par rapport à celles destinées à l'alimentation.

Par ailleurs, leur développement risque également de se faire au détriment de l'environnement, notamment en accélérant la déforestation dans des pays comme la Malaisie ou l'Indonésie. Ces Etats produisent désormais massivement de l'huile de palme, entrant dans la composition des biodiesels, destinée à l'exportation vers l'Europe.

Enfin, ils risquent de provoquer un recours accru aux OGM, avec des conséquences à long terme encore inconnues.

Si le pouvoir de substitution des biocarburants doit être exploité, il ne pourra toutefois pas suffire, face à la croissance estimée des besoins énergétiques mondiaux et compte tenu des contraintes physiques de limitation des surfaces disponibles.

Leur expansion doit, par ailleurs, respecter l'environnement, sans compromettre l'accès à la nourriture de populations qui pourraient se voir privées de surfaces agricoles alimentaires.

---

## Les enjeux de l'eau

septembre 2006

### Le monde face à la pénurie d'eau

Alors que 17 % de l'humanité manque d'eau potable<sup>8</sup>, une explosion de la consommation (+ 40 %) est prévue dans les 25 prochaines années. La forte augmentation de la population mondiale (9 milliards d'individus en 2050) accompagnée d'un important développement industriel et agricole vont en effet accroître inéluctablement les besoins.



<sup>8</sup>PNUD, *Rapport Mondial 2006*, publié le 9 novembre 2006

Avec l'intensification à venir des **problèmes de ravitaillement, une intensification des conflits** entre pays voisins, dans la lutte stratégique pour l'appropriation de cette ressource naturelle, est à redouter. Dans ce cadre, les rencontres internationales se multiplient<sup>10</sup> avec pour perspective de développer une vision mondiale partagée de la gestion de cet élément.

Ainsi, les « Objectifs du Millénaire » (2000) visent à réduire de moitié la proportion des personnes n'ayant pas accès à une eau potable saine, en dépit d'une pénurie des ressources hydrauliques prévue à l'horizon 2025, principalement dans la région s'étendant entre Gibraltar, Le Cap et Djakarta appelée « **le Triangle de la Soif** ».

La Chine, qui rassemble 17 % de la population mondiale mais ne dispose que de 6 % des ressources hydrauliques, connaît également de grandes difficultés d'approvisionnement, du fait de la pollution de ses fleuves et nappes phréatiques, de la désertification de certaines parties du pays et d'une surconsommation dans les zones côtières.

### L'eau, un bien de consommation

Les risques qui pèsent sur l'eau potable doivent inciter les principaux intervenants à maîtriser leur consommation dans une perspective de **réduction du gaspillage et de la pollution**. Différents acteurs sont visés comme le secteur agricole, l'industrie et les consommateurs.

L'agriculture doit en effet jouer un rôle prépondérant dans ce domaine puisque 70 % de l'eau douce consommée au niveau mondial est utilisée pour l'irrigation, le taux de gaspillage de cette ressource étant parallèlement évalué à 60 %. Dans ce contexte, certaines entreprises favorisent la culture d'Organismes Génétiquement Modifiés, moins consommatrice en eau, et ce en dépit de tous les freins éthiques et de santé publique afférents.

La deuxième source de gaspillage provient des problèmes d'entretien des réseaux, leur défaillance étant à l'origine de près de la moitié des pertes dans les pays en voie de développement. Les fortes quantités utilisées par l'industrie dans ses processus de fabrication<sup>11</sup> nécessitent également un investissement important dans des techniques moins polluantes et moins consommatrices.

Enfin, des campagnes de sensibilisation des populations, les invitant à une utilisation raisonnée et à une modification radicale des modes de vie, paraissent aujourd'hui primordiales.

L'augmentation de la demande incite de nombreuses entreprises à se tourner vers des activités **de dessalement d'eau de mer**.

En 2005, 1 % de l'eau potable a été produite par cette méthode et 60 millions de personnes en ont bénéficié. Limitée actuellement à un marché de niche, cette activité a un potentiel d'expansion important, la recherche et développement consacrée à ces techniques devant en effet apporter des progrès technologiques significatifs. De plus, une part croissante de l'humanité habite près du littoral (3,4 milliards d'êtres humains vivent à moins de 60 kilomètres des côtes).

#### L' « or bleu »

- L'eau douce représente 2,5 % des ressources hydrauliques mondiales, dont seulement 0,007 % est accessible à l'usage domestique.
- 54 % des ressources en eau sont utilisées (6 000 km<sup>3</sup> par an).
- 2,2 millions de décès par an sont causés par des maladies liées au manque d'eau.
- 232 millions de personnes vivent actuellement sous le seuil de stress hydrique<sup>9</sup>; on estime ce nombre entre 1 à 2,4 milliards en 2050.

<sup>9</sup> Stress hydrique = moins de 1000 m<sup>3</sup> d'eau renouvelable par an et par habitant

<sup>10</sup> Se reporter aux « Événements marquants de l'année 2006 » pages 1 et 2

<sup>11</sup> Voir à ce sujet les analyses sectorielles sur l'industrie de la pâte à papier, etc.

Selon le PDG de Degrémont, spécialiste de la station de traitement d'eau, le marché des usines de dessalement s'est élevé à 1 milliard de dollars en 2005.

Ces derniers mois, l'accroissement de la demande en provenance d'Inde ou de Chine confirme le fort potentiel de cette activité, certains analystes tablant d'ailleurs sur des débouchés potentiels pouvant atteindre 30 à 100 milliards de dollars d'ici 2015.

### Une source d'énergie renouvelable

#### ■ L'énergie hydraulique :

Si cette énergie renouvelable est la plus développée au monde (barrages), c'est également l'une des plus controversées. Elle est en effet accusée de provoquer une modification des écosystèmes à l'origine de véritables désastres économiques et écologiques. A titre d'exemple, le barrage d'Assouan, sur le Nil, est à l'origine d'une baisse de la quantité de poissons et d'une diminution du limon nécessitant l'utilisation de produits chimiques.

#### ■ L'énergie marée-motrice :

Dans le cadre de cette technique, la force issue des marées est utilisée lorsque la mer monte en utilisant des turbines appelées « bulbes ». Bien que peu coûteux, ce procédé ne semble pas devoir connaître de développement significatif dans un proche avenir en raison d'une exploitation limitée à deux fois par jour - au moment des marées - et de ses effets négatifs sur l'environnement similaires à ceux induits par l'énergie hydraulique.

L'usine de la Rance produit, selon EDF, entre 450 et 500 millions de kWh par an (soit 100 000 tonnes équivalent pétrole). Seule usine exploitant l'énergie marée-motrice à l'échelle industrielle, elle représente près de 91 % de celle produite dans le monde.

#### ■ L'énergie des vagues :

Afin de tirer parti du potentiel énergétique des mouvements des océans, cette méthode table sur l'installation de plate-formes offshore ou la mise à l'eau de trains de machines de segments articulés qui actionnent des pompes hydrauliques mettant un fluide sous pression. Cette technique est probablement la plus prometteuse.

### Les principaux procédés de dessalement

■ **La distillation** : l'eau de mer est chauffée sous forte pression, puis libérée brutalement entraînant évaporation puis condensation.

Cette technique, fortement consommatrice en énergie (15 kWh/m<sup>3</sup>), est souvent associée à des centrales électriques dont la chaleur est récupérée. Présentant une grande dépendance aux variations du prix du pétrole, ce procédé coûteux est principalement présent au Moyen-Orient (80 % de la capacité).

■ **La filtration sur membrane par osmose inverse** : l'eau de mer est pressée contre une membrane dont les micropores ne laissent passer que les molécules d'eau (microfiltrage).

Pour cette méthode moins coûteuse et moins « énergivore » (6 kWh/m<sup>3</sup>), le traitement de 10 litres d'eau de mer permet la production de 5 litres d'eau douce.

L'objectif commun à ces deux méthodes consiste aujourd'hui à améliorer le rendement énergétique pour que le coût du dessalement soit identique à celui du pompage des nappes souterraines.

## L'énergie solaire

### Les grands enjeux du secteur

Comme en atteste la 21<sup>ème</sup> Conférence européenne sur l'énergie solaire photovoltaïque, qui a rassemblé 2 700 acteurs impliqués dans ce domaine à Dresde en septembre 2006, l'énergie solaire connaît actuellement une phase d'expansion sans précédent.

Les résultats présentés à cette occasion augurent d'une forte expansion du secteur dans les années à venir.

#### Les différentes utilisations de l'énergie solaire

■ **Photovoltaïque** : conversion directe en électricité des rayons captés par des cellules solaires (principalement en silicium) présentant un rendement de plus de 15 %.

>> installations solaires sur les toitures.

■ **Thermique solaire** : chauffage direct du gaz et de liquides grâce à un collecteur solaire.

>> eau chaude courante et chauffage des bâtiments ; électricité issue de turbines à vapeur actionnées par un liquide calorifère.

Au niveau politique, un nombre croissant de mesures incitatives facilite l'utilisation de l'énergie solaire, au niveau européen comme au niveau national.

Si des aides financières ont notamment été décidées afin de promouvoir le recours à cette technique, les Etats se sont également dotés de législations contraignantes. Ainsi, en Allemagne, les exploitants de réseaux de distribution ont l'obligation d'accepter, à un prix plus important, l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables.

Si le prix d'installation de panneaux solaires demeure élevé, les progrès à venir permettent d'en envisager une diminution progressive.

Cette tendance représente un enjeu crucial pour ce secteur puisque si le coût de l'énergie photovoltaïque est aujourd'hui 5 % moins haut qu'il y a vingt ans (entre 0,20 et 0,40 euro le kWh), l'objectif est de le diviser par deux dans les quinze prochaines années.

Enfin, cette technique est particulièrement adaptée au **développement des pays du sud**. L'énergie solaire y est en effet potentiellement très abondante et son mode d'utilisation comporte de nombreux avantages (indépendance, fonctionnement ne nécessitant pas de câbles en cuivre<sup>12</sup>...) dans le contexte particulier des pays en développement.

### Un taux de croissance élevé

Si les ventes annuelles de systèmes photovoltaïques ont augmenté de 35 % ces dix dernières années, la ressource solaire conserve un fort potentiel de développement. Les rayons du soleil produisent, en effet, 5 000 fois l'énergie qui sera nécessaire au niveau mondial en 2030.

En 1997, l'industrie solaire thermique représentait plus de 10 000 emplois au niveau européen (conception, fabrication, commercialisation, installation et maintenance). Sa croissance actuelle laisse à penser que 70 000 emplois supplémentaires devraient être créés dans les dix prochaines années.

Selon un rapport de l'EPIA (European Photovoltaic Industry Association) et de Greenpeace, elle pourrait générer 2,5 % de l'énergie mondiale d'ici 2025, puis atteindre les 16 % en 2040, contre 0,05 % actuellement. Ce marché, estimé à 8,1 milliards d'euros en 2005, pourrait s'élever à 113,8 milliards d'euros en 2025.

<sup>12</sup> Le cuivre étant devenu une ressource coûteuse, il est difficilement envisageable d'utiliser ce genre d'installation dans les pays en développement

## L'énergie éolienne

### Les grands enjeux du secteur

Avec un potentiel estimé à 3 000 térawatts<sup>13</sup> par an en 2020, soit 12 % de la demande électrique mondiale estimée<sup>14</sup> à cette date, l'énergie éolienne peut, elle aussi, devenir un vecteur-clé d'expansion de l'énergie renouvelable.

Considérée comme la moins onéreuse de toutes (son rendement, en amélioration continue, progresse d'environ 5 % par an pour un coût du kWh équivalent à celui produit par une centrale à charbon, c'est-à-dire environ 0,04 euros), elle présente le double avantage de n'entraîner aucun déchet ni rejet dans l'environnement et de couvrir la quantité d'énergie utilisée pour construire une turbine après deux à trois mois de fonctionnement.

Toutefois, si les installations offshore bénéficient de vents relativement constants, les équipements terrestres font face à des régimes venteux plus irréguliers et se heurtent de plus en plus fréquemment à l'opposition de riverains qui dénoncent la pollution visuelle et sonore représentée par les turbines. L'expansion de ces parcs est donc limitée par des contraintes physiques et de voisinage.

De ce fait, le développement des turbines marines, construites suffisamment loin de la côte pour ne pas être visibles, constitue une perspective majeure de développement du secteur, en dépit de frais de maintenance plus élevés.

Pionnier en la matière, le Danemark installe des aérogénérateurs près de ses côtes. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique et la France commencent également à s'intéresser à ce type d'activité.

### Le contexte économique

Cette industrie représente aujourd'hui plus de 50 000 emplois et un marché de six milliards d'euros à l'échelle mondiale.

En 2005, la capacité éolienne a augmenté de près de 25 % (+ 37 % en Amérique du Nord et + 18 % en Europe) atteignant les 60 000 mégawatts (MW), tandis que la valeur totale des nouveaux équipements installés dans le monde dépassait les 14 milliards de dollars<sup>15</sup>.

Cette activité présentant un potentiel de développement évalué à près de 600 % d'ici 2020 (+ 15 % par an en volume), les fournisseurs européens devraient tirer leur épingle du jeu, ceux-ci détenant 90 % du marché mondial de l'équipement.

L'Allemagne, l'Espagne et le Danemark, représentant près de 84 % de la capacité de production totale, font figure de leaders en la matière, le dernier étant à l'origine de la moitié des éoliennes fabriquées dans le monde.

En France, le recours accru à ce mode d'énergie renouvelable semble désormais d'actualité. En juillet 2006, un arrêté ministériel a fixé l'objectif français à 13 500 MW pour 2010 et de nouveaux tarifs plus incitatifs ont été déterminés.

<sup>13</sup> 1 térawatt équivaut à 1 milliard de watts

<sup>14</sup> Projections du Global Wind Energy Council

<sup>15</sup> Source Global Wind Energy Council

## Les entreprises les plus impliquées dans les énergies renouvelables

Eau énergie (e) et dessalement (d)		Eolien	
EDF (e)	France	Vestas Wind Systems	Danemark
Verbund (e)	Autriche	Gamesa	Espagne
Wasserkraft Volk (e)	Allemagne	Enercon	Allemagne
Ocean Power Technologies (e)	USA	Clipper Windpower	Royaume-Uni
Kurita Water Industries (d)	Japon	Nordex	Allemagne
BWT (d)	Autriche	Repower Systems	Allemagne
Sweco (d)	Suède	Séchilienne Sidec	France
Christwater (d)	Autriche	EDF	France
Aker Kvaerner (d)	Norvège	Theolia	France
KSB (d)	Allemagne		
Outokumpu (d)	Finlande	Biocarburants	
Bekaert (d)	Belgique	Archer Daniels	USA
Alfa Laval (d)	Danemark	Bunge	USA
Acciona (d)	Espagne	Novozymes	Danemark
Kubota (d)	Japon	Südzucker	Allemagne
Impregilo (d)	Italie	VeraSun Energy	USA
Sociedad General de Aguas (d)	Espagne	Pacific Ethanol	USA
		Energy Developments	Australie
Solaire		Xethanol	USA
MEMC	USA	MGP Ingredients	USA
REC	Norvège	BioPetrol Industries	Allemagne
Wacker	Allemagne	Biofuels Corporation	Royaume-Uni
Suntech Power	Chine	CropEnergies	Allemagne
Q-Cells	Allemagne	Verbio	Allemagne
Solarworld	Allemagne	Petrotec	Allemagne
Sunpower Corp-Class A	USA	Conglomérats	
Motech	Taiwan	Abengoa	Espagne
Conergy	Allemagne	Iberdrola	Espagne
Evergreen Solar	USA	IT Power	Royaume-Uni
Ersol solar energy	Allemagne	General Electric	USA
Solon Fuer Solartechnik	Allemagne	Siemens	Allemagne
Solar Millenium	Allemagne	Sharp	Japon
Solar-Fabrik	Allemagne	Tyco	USA
Phoenix Sonnenstrom	Allemagne	Kyocera	Japon
Sunways	Allemagne	ITT	USA
Reinecke & Pohl	Allemagne		
Solartron	Thaïlande		
S.A.G Solarstrom	Allemagne		
Sunline	Allemagne		
Roth & Rau	Allemagne		
Tokuyama	Japon		
Solar integrated technologies	Royaume-Uni		

## 5. En perspective pour 2007

### MAM Obligations Ethique : une nouvelle expertise de gestion

Afin d'élargir son offre en gestions éthiques, Meeschaert Asset Management a souhaité concevoir un FCP obligataire : MAM Obligations Éthique.

Le travail engagé au cours de l'année 2006 ayant abouti à la définition de l'horizon de placement et de la nature des titres qui composeront le portefeuille ainsi qu'à la conception de la méthodologie de sélection, ce nouvel OPCVM a vu le jour en mars 2007.

MAM Obligations Ethique investit dans des obligations en euros émises par des Etats de l'OCDE et par des entreprises.

Les obligations d'Etat sont sélectionnées par Meeschaert Asset Management sur la base d'une démarche fondée sur trois critères :

- la qualité de la politique environnementale,
- le montant de l'aide publique au développement rapporté au PIB,
- l'indice de perception de la corruption du pays.

Concernant la part de l'actif dévolue aux émetteurs privés, la méthode repose sur un processus rigoureux, identique à celui utilisé pour les FCP éthiques investis en actions.

Certaines activités (alcool, tabac, jeux d'argent, pornographie et armement) étant systématiquement exclues du référentiel du fonds, la sélection des titres éligibles au FCP est opérée, pour les autres secteurs, en recourant à des études menées par les experts de Meeschaert Asset Management. Celles-ci permettent d'identifier, dans chaque domaine, les valeurs qui intègrent le mieux des enjeux éthiques et de développement durable.

### Les journées « Éthique et Investissement »

Les rencontres 2007 se dérouleront à Paris les mercredis 14 février (sur le thème des énergies renouvelables) et 6 juin.

Les demandes d'inscription peuvent être adressées à l'adresse e-mail [ethinvest@tiscali.fr](mailto:ethinvest@tiscali.fr) ou via le site [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr) qui fournit également un grand nombre d'informations relatives aux missions de l'association Ethique et Investissement et à l'agenda de ses journées d'étude.

### Les événements prévus en 2007

Paris accueille, fin janvier 2007, la réunion des experts scientifiques du GIEC (groupe inter-gouvernemental d'étude du climat) qui publiera son quatrième rapport sur l'évolution des émissions mondiales des gaz à effet de serre.

En février 2007, une conférence internationale sur l'environnement se tient à Paris à l'occasion de la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement.





L'impression de ce document est conforme au label « IMPRIM'VERT », attribué aux entreprises du secteur de l'imprimerie qui mettent en place une démarche volontaire de gestion de l'environnement, notamment en mettant en œuvre des moyens matériels et organisationnels visant à maîtriser les impacts de leur activité dans le milieu naturel.



Des informations complémentaires sur les gestions éthiques peuvent être sollicitées auprès des conseillers en gestion privée de Meeschaert.



#### Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale
- Ingénierie patrimoniale et fiscale
- Corporate finance
- Gestion sous mandat
- Conseil boursier

#### Meeschaert Assurances

- Assurance décès, prévoyance
- Assurance-vie, contrats dédiés

#### Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés

#### Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

#### Meeschaert Conseil Immobilier

- Transactions immobilières
- Conseil en financements immobiliers
- Investissements immobiliers

———— [meeschaert.com](http://meeschaert.com) ————

#### Bordeaux

2 rue de Sèze  
Tél. 05 56 01 33 50

#### Cannes

8 rue Macé  
Tél. 04 97 06 03 03

#### Lille

1 rue Esquermoise  
Tél. 03 28 38 66 00

#### Lyon

61 rue de la République  
Tél. 04 72 77 88 55

#### Marseille

21 rue Grignan  
Tél. 04 91 33 33 30

#### Nancy

3 rue Sainte Catherine  
Tél. 03 83 39 10 80

#### Nantes

1 rue Saint Julien  
Tél. 02 40 35 89 10

#### Nice

5 rue Verdi  
Tél. 04 93 82 06 16

#### Paris

12 Rond-Point des Champs-Élysées  
Tél. 01 53 40 20 20

#### Toulouse

22 rue Croix Baragnon  
Tél. 05 61 14 71 00